

Éducation coopérative virtuelle

Qu'est-ce que l'éducation coopérative virtuelle?

- Cette forme d'éducation coopérative permet aux élèves d'accomplir une partie ou la totalité de leur stage à distance, c'est-à-dire à l'aide des technologies de communication électronique. La superviseure ou le superviseur de stage peut se trouver dans la même communauté que l'élève ou dans une autre communauté, ville ou province.

Comment l'éducation coopérative virtuelle profite-t-elle aux élèves?

La participation à l'éducation coopérative virtuelle :

- élargit l'éventail des stages offerts aux élèves des régions où les stages sont rares ou l'accès aux lieux de travail difficile, faute de transport ou d'hébergement inadéquats;
- offre des horaires souples ainsi que des programmes d'éducation coopérative à *crédit unique* souvent difficiles à assurer lorsqu'ils nécessitent des déplacements;
- permet aux élèves qui ont un Plan d'enseignement individualisé (PEI) limitant leur accès à un milieu de travail de réaliser leur stage à partir de leur école, là où les aménagements nécessaires sont déjà en place;
- procure aux élèves, grâce aux technologies de l'information et des communications (TIC), une expérience en télétravail, forme de travail destinée à prendre de l'ampleur.

Comment les élèves prennent-ils part à l'éducation coopérative virtuelle?

- Les élèves participent à un programme d'éducation coopérative régulier pour la composante scolaire et se servent des outils technologiques de l'école pour réaliser une partie ou la totalité de leur stage.

Stages

En organisant des stages pour les élèves, les enseignants de l'éducation coopérative doivent :

- choisir des emplois qui conviennent aux cyberstages (p. ex., conception et entretien de pages Web, conception graphique, traduction, étude de marché et assemblage de données, saisie et gestion de données, production vidéo, journalisme);
- se rappeler que les cyberstages réussissent mieux aux élèves qui sont versés en informatique, de bons communicateurs et des apprenants autonomes et organisés;
- évaluer le stage (en personne ou par téléphone) et s'assurer qu'il correspond aux politiques (Pour des stages offerts par une entreprise peu connue d'une autre communauté ou province, il faut procéder à une vérification de l'entreprise auprès d'un organisme comme le Bureau d'éthique commerciale.);
- s'assurer que la couverture prévue par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail est offerte aux élèves qui ne font pas tout leur cyberstage à partir de l'école; si une partie du stage est complétée à partir de leur domicile ou de tout autre endroit, ces lieux sont des lieux de travail et le formulaire intitulé *Accord sur la formation pratique* doit être rempli;
- dresser un protocole pour évaluer la satisfaction des attentes fixées dans les Plans d'apprentissage personnalisé (PAP) des élèves; il peut s'agir de rencontres formelles et informelles avec l'élève à l'école ou d'une combinaison d'entretiens sur place (si possible), par téléphone et par courriel avec la superviseure ou le superviseur de stage;
- s'assurer que les outils technologiques et les TIC sont disponibles à l'école;
- s'assurer qu'un code de conduite est en place pour l'utilisation des ordinateurs et d'Internet et vérifier régulièrement que les élèves l'observent.

Ressources

- Renseignements généraux : *Manuel de ressources pour les programmes d'éducation coopérative virtuelle* : www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/studentssuccess/expansion.html
- Aide pour trouver des employeurs :
 - Coordonnatrice ou coordonnateur de Passeport pour la prospérité au conseil industrie-éducation ou à la commission locale de formation de votre secteur
 - Registre provincial d'employeurs : www.employerregistry.ca
- Ressources de l'apprentissage en ligne pour la composante scolaire : Apprentissage électronique Ontario : <http://ressources.apprentissageelectroniqueontario.ca>

Consultez le document *Renseignements sur l'éducation coopérative* à www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/factsheet.html pour connaître les exigences des programmes d'éducation coopérative.